

FOIRE DU MERCREDI 17 JANVIER 2024 Conditions de circulation et de stationnement des Véhicules

En raison de la foire du 17 janvier 2024 entre 6H00 et 22H00, la circulation et le stationnement des véhicules sera interdit dans le périmètre formé par les voies ou places suivantes :

- Rue Beauteville
- Rue d'Avejan
- Boulevard Louis Blanc
- Place Henri Barbusse
- Rue Docteur Serres
- Rue Edgar Quinet (partie comprise entre la Place Henri Barbusse et la rue Florian).
- Rue Michelet (partie comprise entre la Place Henri Barbusse et la rue Mistral).
- Boulevard Louis Blanc (partie comprise entre les rues Allende et Albert 1er)
- Place de l'Hôtel de Ville
- Rue Taisson
- Rue Saint Vincent

Les parcs de stationnement suivants seront accessibles aux conditions habituelles :

- Maréchale
- Gare Routière
- Gardon
- Place des Martyrs de la Résistance
- Centre Alès
- L'accès au parking de l'Hôtel de Ville ne sera pas possible

Merci de votre compréhension.